



Date d'inscription : .....

Nom..... Prénom.....

Adresse .....

code postal.....

Ville.....

Téléphone : Domicile .....

Portable.....

Travail.....

Adresse électronique : .....

Afin de faciliter la saisie des adresses email, nous vous demandons de bien vouloir nous envoyer un message à l'adresse suivante  
info@aviron-grenoblois.com.

Pour les personnes déjà licenciées : N° de licence..... Club .....

Mutation à prévoir : oui / non

Date de naissance : ...../...../..... CATEGORIE : .....

Pour les mineurs, personne responsable à contacter en cas d'urgence :

Nom..... Prénom.....

Qualité (père ; mère ; tuteur) : .....

Adresse.....

En cas d'indisponibilité, autre personne à contacter :

Nom.....Prénom.....

Qualité (père ; mère ; tuteur).....

Profession du père..... Entreprise..... CE : oui / non

Profession de la mère..... Entreprise..... CE : oui / non

Profession ou Scolarité : .....

Entreprise ou Établissement : .....

Pièces à joindre au dossier d'inscription (4 pages) :

- 2 photos d'identité
- Un certificat médical de moins d'un mois
- Si possible un certificat de natation de 50 mètres
- Le montant de l'adhésion en chèques (Chèques vacances, Coupon sport, Chéquier Jeunes acceptés)
- L'adhérent conserve les deux dernières feuilles du dossier.

## Adhésions à l'année

### Catégories

Benjamin  
Minime  
Cadet  
Junior  
Senior B  
Senior A  
Compétition (contacter le responsable)

Comités d'Entreprise conventionnés (adulte >18 ans)

Adhésion sans pratique

### Réductions diverses

Plafond familial quel que soit le nombre d'inscrits  
(même foyer, même adresse)

### Donateurs : dons minimal

Donateur jeune (<18 ans)

Donateur adulte

**Parrainage: réduction de 25% pour tout inscrit  
2004 qui parraine l'adhésion d'un nouveau  
pratiquant, puis de 10% par parrainages  
supplémentaires**

année de naissance	Adhésion	Pratique	Total adhésion + pratique	inscription pour un déplacement
1993	100	0	100	-
1991/1992	100	0	100	-
1989/1990	100	50	150	-
1987/1988	100	50	150	50
1983 - 1986	100	100	200	50
avant 1982	100	155	255	50
avant 1986	100	100	200	
	100	135	235	
	100			
			400	
			250	
			450	

## Adhésions temporaires

### Catégories

#### 1 semaine renouvelable ,adhésion valable 1 mois

Jeune (<18 ans)

Adulte

#### 1 mois renouvelable

Jeune (<18 ans)

Adulte

#### 1 trimestre

Jeune (<18 ans)

Adulte

#### 1 semestre

Adulte

année de naissance	Adhésion	Pratique	Total adhésion + pratique	inscription pour un déplacement
				-
	15	15	30	50
	15	25	40	50
				-
	15	45	60	50
	15	75	90	50
				-
	40	50	90	50
	40	80	120	50
				-
	100	100	200	50

### Achats équipements

T-Shirt

T-shirt acheté avec la licence avant le 31 octobre

combinaison de compétition

combinaison de compétition achetée avec la licence avant le 31 octobre

gilet technique

K Way

Combinaison longue thermastat

Combinaison longue thermastat avec manches

livre aviron

Combinaison entraînement « ligue Dauphiné »

10
8
38
34
43
64
61
73
28
15

**Total à payer : ..... €      Reçu (cocher si nécessaire)**

Nature du paiement	espèces	chèques	chéquier jeune Isère	Coupon Sport	Comité d'entreprise
1° montant date.....					
2° montant					
3°montant					

Les versements se font en une seule fois (plusieurs chèques )et sont débités mois par mois

**Préciser le nom du titulaire du chèque : .....**

**Conditions particulières :**

Tous les adhérents doivent certifier savoir nager.

**Certificat Médical**

Pour participer aux séances, un certificat médical est obligatoire. Il peut être établi par tout médecin et doit porter la mention « *ne présente aucune contre indication à la pratique de l'aviron en compétition* »

**ASSURANCES :**

Conformément à l'article 37 de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 modifiée, l'Association est couverte par une police d'assurance couvrant **sa responsabilité civile, celle de ses préposés et celle des pratiquants du sport**. Cette police a été souscrite auprès de la **MACIF contrat n°32 33 322 A**

Par ailleurs, au terme de l'article 38 de cette même loi, je soussigné..... reconnait :

-avoir été informé par l'Association de mon intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommages corporels (individuelle-accident)

-avoir pris connaissance par l'Association des formules de garantie proposées par la **MAIF contrat n° 1775 135N** à travers l'assurance fédérale (voir étendue et montant de la garantie affichée dans le hall d'entrée du club et disponible sur demande)

Je souscris à cette assurance de 5 euros comprise dans l'inscription.

Il est également possible de contracter une **assurance individuelle complémentaire auprès de la MAIF, appelée IA Sport+, pour un montant de 9 euros**, nous contacter.

---

**AUTORISATION DES PARENTS POUR LES MINEURS**

J'autorise mon fils (ma fille)..... à pratique l'aviron au sein de l'Aviron Grenoblois

**AUTORISATION EN CAS D'ACCIDENT**

J'autorise les responsables de l'Association à prendre toutes dispositions en cas d'accidents et d'hospitalisation éventuelle.

**CERTIFICAT DE NATATION POUR LES MINEURS**

(Vous pouvez également joindre un certificat de natation)

Je soussigné.....déclare sur l'honneur que

l'enfant.....sait nager 50 mètres.

**CERTIFICAT DE NATATION POUR LES PERSONNES MAJEURES**

(Vous pouvez également joindre un certificat de natation)

Je soussigné..... déclare sur l'honneur savoir nager 50 mètres.

**Signatures :**

Fait à Grenoble, le .....

Signature de l'adhérent (précédée de la mention lu et approuvé):

Pour les mineurs, nom prénom et qualité du responsable légal et signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

---

Les informations demandées sont nécessaires à votre souscription à l'Aviron Grenoblois. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez aussi vous opposer à ce qu'elles soient communiquées à des tiers en adressant un courrier à « Aviron Grenoblois – 37, quai Jongkind – 38000 GRENOBLE ».



**COORDONNÉES DU CLUB**

Aviron Grenoblois, 37-39, quai Jongkind - 38000 Grenoble

Téléphone : 04 76 42 77 86 - Fax : 04 76 51 38 31

Téléphone - Fax Pont d'Oxford : 04 76 47 34 26

Site Internet : [www.aviron-grenoblois.com](http://www.aviron-grenoblois.com)

Adresse électronique : [info@aviron-grenoblois.com](mailto:info@aviron-grenoblois.com)

Agrément sport DDJS de l'Isère n°A429 du 18 décembre 1945- SIRET : 779 555 523 00017

**STATUTS ET RÈGLEMENTS**

Les statuts et le règlement intérieur du club sont visibles au siège du club au 37 quai Jongkind ainsi que sur le site Internet.

Vous pouvez également en demander un exemplaire à l'encadrement

**ACTIVITÉS**

Les adhérents à l'année sont convoqués aux assemblées générales.

Il est également possible de s'impliquer dans les diverses commissions du club : vie du club, régates et évènements, commission loisir, arbitrage...

**SÉANCES**

Il existe trois sections principales « loisirs », « compétition » et « jeunes ».

**La section Loisir** concerne des adhérents juniors ou seniors qui désirent pratiquer « en loisir », c'est-à-dire sans faire de compétition mais en participant éventuellement aux sorties proposées sur d'autres plans d'eau dans un objectif de randonnée ou de tourisme.

Les débutants doivent pratiquer quelques mois avant de pouvoir se lancer dans ce type de randonnées, mais ils sont les bienvenus. Les séances d'essai sont gratuites les mercredi et samedi matin jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre. Par la suite, tous les créneaux sont ouverts aux séances d'essai pour 5 euros les deux séances.

Un planning des séances donne les possibilités de pratique. Les séances du soir se font au sol de la fin octobre à la fin mars.

**La section Jeune** correspond aux adhérents de moins de 18 ans qui veulent pratiquer l'aviron. Ils rentrent dans un groupe qui s'entraîne sur l'eau au Pont d'Oxford et au sol sur les deux sites.

Un transport est organisé entre l'Ile Verte et le Pont d'Oxford les mercredi et samedi après midi.

Les jeunes qui adhèrent à cette section sont tenus de participer à au moins un stage et une sortie « régates » dans l'année, sachant que des stages sont organisés lors de chaque vacances scolaires et qu'il y a entre deux et cinq régates par trimestre.

Un planning d'entraînement est conçu en fonction de la disponibilité des adhérents. Les mercredi, et samedi après midi ainsi que les dimanche matin rentrent dans ce cadre.

Les débutants sont également les bienvenus.

Il est souhaitable que les mineurs soient accompagnés d'un adulte aux séances prévues pour leur entraînement. En cas d'impossibilité d'assurer un entraînement, les moniteurs sont tenus d'informer directement les parents le plus rapidement possible. Il appartient à l'adulte qui accompagne le mineur de s'assurer de la présence effective d'un moniteur de l'Association dans le cas où un empêchement de dernière minute n'aurait pas permis à l'association de prévenir les parents.

En l'absence d'un responsable de l'Association, aucun mineur ne doit être laissé seul, les parents en assument alors l'entière responsabilité.

**La section compétition** concerne les rameurs juniors et seniors désireux de participer à des compétitions, la pratique sur l'eau a lieu au Pont d'Oxford et au sol sur les deux sites.

Un planning d'entraînement est conçu en fonction de la disponibilité des adhérents, les mercredi, et samedi après midi ainsi que les dimanche matin rentrent dans ce cadre.

**TENUE DU RAMEUR :**

La pratique de l'aviron ne nécessite pas une tenue particulière, cependant des vêtements un peu moulant (collants, shorts cyclistes, maillots près du corps) sont conseillés pour éviter de s'accrocher, les chaussures restent souvent en dehors du bateau et parfois...disparaissent, vous êtes donc invités à éviter de venir avec des chaussures neuves ou de valeur.

A priori, les rameurs ne vont pas dans l'eau, mais il est conseillé malgré tout de prévoir des affaires de rechange.

Les bateaux sont fragiles, il faut en prendre soin et participer à un entretien minimum : nettoyage et signalisation de tout ce qui pourrait être défectueux. Les pratiquants doivent respecter les affectations de bateaux affichées et ne peuvent prendre un bateau sans autorisation.

Les affectations sont faites en fonction du niveau du rameur et de son gabarit.

En cas d'incident, il faut signaler tout incident pour éviter l'immobilisation trop longue d'un bateau.

Les mardi soirs des travaux pratiques sur les réglages et la réparation des bateaux ont lieu à partir de 17h30 à l'Ile Verte.

## CONDITIONS PARTICULIERES :

Tous les adhérents doivent certifier savoir nager

## CERTIFICAT MEDICAL

Pour participer aux séances, un certificat médical est obligatoire. Il peut être établi par tout médecin et doit porter la mention « *ne présente aucune contre indication à la pratique de l'aviron en compétition* »

## ASSURANCES :

Conformément à l'article 37 de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 modifiée, l'Association est couverte par une police d'assurance couvrant **sa responsabilité civile, celle de ses préposés et celle des pratiquants du sport**. Cette police a été souscrite auprès de la **MACIF contrat n°32 33 322 A**

Par ailleurs, au terme de l'article 38 de cette même loi, l'aviron grenoblois vous informe:

-de votre intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommages corporels (individuelle-accident)

-des formules de garantie proposées par la **MAIF contrat n° 1775 135N** à travers l'assurance fédérale (voir étendue et montant de la garantie affichée dans le hall d'entrée du club et disponible sur demande cette assurance de 5 euros est comprise dans l'inscription.

Il est également possible de contracter une **assurance individuelle complémentaire auprès de la MAIF, appelée IA Sport+, pour un montant de 9 euros**.

## Ce que vous payez :

Le montant de la cotisation se divise de la manière suivante :

Fédération	30,00
Ligue	1,5
Comité départemental	0,1
Assurance	22,10
Taxes et impôts	24,80
<b>Total</b>	<b>78,55</b>

Le reste pour le fonctionnement du club.

**TOUTE COTISATION VERSÉE POUR L'ANNÉE EN COURS NE SERA PAS REMBOURSABLE, QUEL QUE SOIT LE MOTIF DE L'ARRÊT DU PRATIQUANT.**

## Comités d'entreprise et Associations du personnel :

L'Aviron grenoblois a engagé des partenariats avec certains comités d'entreprises et associations du personnel pour vous permettre d'obtenir des tarifs avantageux.

D'une manière générale, il faut vous renseigner auprès de vos entreprises mais nous pouvons vous donner quelques informations :

Schneider Electric club d'aviron COM MERGER

Contact : Vincent Ruggiero

Ville de Grenoble

Contact Denis Tiberti

ASL CHU Hôpital Nord

Contact Mme Biasini

Prozirst, ZIRST Meylan

Contact Elisabeth Becker

Nous sommes également en train de créer d'autres partenariats, en particulier avec les associations du personnel de la Métro, du Rectorat et du Conseil Général.

---

Les informations demandées sont nécessaires à votre souscription à l'Aviron Grenoblois. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez aussi vous opposer à ce qu'elles soient communiquées à des tiers en adressant un courrier à « Aviron Grenoblois – 37, quai Jongkind – 38000 GRENOBLE ».

## Tarifs 2004/2005

### Catégories

	année de naissance	Adhésion	Pratique	Total adhésion + pratique	inscription pour un déplacement
Benjamin	1993	100	0	100	-
Minime	1991/1992	100	0	100	-
Cadet	1989/1990	100	50	150	-
Junior	1987/1988	100	50	150	50
Senior B	1983 - 1986	100	100	200	50
Senior A	avant 1982	100	155	255	50
Compétition (contacter le responsable)	avant 1986	100	100	200	
Comités d'Entreprise conventionnés (adulte >18 ans)		100	135	235	
Adhésion sans pratique		100			
<b>Réductions diverses</b>					
Plafond familial quel que soit le nombre d'inscrits (même foyer, même adresse)				400	
<b>Donateurs : dons minimal</b>					
Donateur jeune (<18 ans)				250	
Donateur adulte				450	
<b>Parrainage: réduction de 25% pour tout inscrit 2004 qui parraine l'adhésion d'un nouveau pratiquant, puis de 10% par parrainages supplémentaires</b>					

### Adhésions temporaires

### Catégories

	année de naissance	Adhésion	Pratique	Total adhésion + pratique	inscription pour un déplacement
<b>1 semaine renouvelable ,adhésion valable 1 mois</b>					-
Jeune (<18 ans)		15	15	30	50
Adulte		15	25	40	50
<b>1 mois renouvelable</b>					-
Jeune (<18 ans)		15	45	60	50
Adulte		15	75	90	50
<b>1 trimestre</b>					-
Jeune (<18 ans)		40	50	90	50
Adulte		40	80	120	50
<b>1 semestre</b>					-
Adulte		100	100	200	50

### Achats équipements

T-Shirt	10
T-shirt acheté avec la licence avant le 31 octobre	8
combinaison de compétition	38
combinaison de compétition achetée avec la licence avant le 31 octobre	34
gilet technique	43
K Way	64
Combinaison longue thermastat	61
Combinaison longue thermastat avec manches	73
livre aviron	28
Combinaison entraînement « ligue Dauphiné »	15